



Ville de La Ferté-Macé

Journal municipal n°5

Sommaire

Éditorial	p. 1
Les écoles Jacques-Prévert visent le label « éco-école »	p. 2
L'avenir de nos écoles maternelles et primaires	
Les projets des centres de loisirs	
Tribune de l'opposition municipale	
Quartier Jacques-Prévert : visite de M. le sous-préfet	p. 3
Forum de la mobilité : 27 avril 2010	
Le cinéma de La Ferté-Macé « fait son cinéma »	
Les orientations budgétaires 2010	p. 4
Budget annexe : le lotissement de La Barbère	p. 5
Le point sur les travaux 2009	
Infos pratiques	p. 6
Mieux vivre ensemble	
Agenda / Événements	p. 7
Retour en images	p. 8

Editorial



Le mois de mars est traditionnellement le mois du vote du budget pour les collectivités locales. Les pages centrales de ce journal y sont donc consacrées. Vous verrez que les résultats sont encourageants puisque en 2009, les dépenses de charges générales se montent à 83 % du budget prévisionnel. Pour 2010, l'objectif est de les maintenir au niveau de celles de 2008.

Les nouvelles méthodes de suivi budgétaire mises en place, permettront de dégager les financements nécessaires aux services indispensables à la vie sociale de la cité, et à engager les investissements attendus : l'aire des gens du voyage, premiers travaux sur l'église, la salle d'escalade, travaux à la mairie en vue d'une réorganisation des services. Toutefois 3 nouvelles contraintes vont rendre difficile l'exercice budgétaire :

- **La baisse des dotations de l'État** : celui-ci trouve là le moyen de financer ses dérives budgétaires et son endettement.
- **La suppression de la taxe professionnelle** : au-delà de l'effet d'annonce, il n'est pas certain que la suppression de la taxe professionnelle soit toujours bénéfique pour les entreprises. Leur imposition locale reposant davantage sur la taxe foncière, cela ne sera plus lié à la réalité de leur activité économique. Les collectivités peineront à financer les politiques d'attractivité et de développement de leur territoire. Les voiries non réhabilitées, ou les zones d'activité mal entretenues, peuvent s'avérer autant pénalisantes qu'une cotisation de taxe professionnelle.

La fiscalité locale reposera désormais principalement sur la taxation des ménages.

- **La « non-sortie » de la ville de la Communauté de Communes** : il y avait, cet automne, une volonté forte, de la ville comme de la communauté de communes, d'acter la séparation. L'objectif était de trouver une solution à une relation conflictuelle, qui dure depuis de nombreuses années, et de préparer sereinement la réforme des collectivités territoriales. Malheureusement, il n'y a eu aucune négociation possible quant aux conditions financières de sortie. Toute personne expérimentée connaît la démarche à suivre pour mener à son terme une négociation :

- faire ensemble la liste des points à négocier, déterminer les points de convergence, les points de divergence,
- élaborer les solutions par des rencontres, autant que besoin,
- en cas de blocage, faire appel à un médiateur neutre.

C'est ce qu'a voulu faire la préfecture, en fin d'année, en proposant des réunions de concertation.

Le président de la CCPF était présent à la première, le 3 décembre, puis a décliné l'invitation pour les autres. Il est donc très mal placé pour accuser M. le Préfet d'être le responsable de la « non-sortie » de la ville de La Ferté-Macé !

Le président porte seul cette responsabilité.

Nous allons donc tenir compte de ce fait. Les points de divergence ne pouvant pas être résolus par la négociation, nous allons désormais recentrer l'action de nos services sur les compétences ville.

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Jacques DALMONT, Maire de La Ferté-Macé

RÉDACTION : équipe municipale avec la participation de Mme Quéré (école maternelle Jacques-Prévert), M. Babarit (école élémentaire Jacques-Prévert) et des directeurs de centre de loisirs, Loïc Pierre et Marie-Claude Ménoc'h

CONCEPTION : Sabrina BIODORE, adjointe chargée de l'Information et de la Communication et Service Affaires Générales, Tél. : 02 33 14 00 40

CRÉDITS PHOTOS : Sabrina Biodore Correspondant Ouest France (Jean-Louis Thibaudeau), Services municipaux, écoles Jacques-Prévert et centres de loisirs Dépôt légal à parution Tirage à 3300 exemplaires

RÉALISATION / IMPRESSION : Imprimerie Compétit Beauregard S.A. – La Ferté-Macé – Tél. : 02 33 37 08 33 Journal imprimé sur du papier certifié PEFC (en provenance de forêts gérées durablement)

Photo de couverture : emplacement du lotissement de La Barbère

Nous mobilisons toute notre énergie pour que nos problèmes se résolvent rapidement et que nous obtenions nos objectifs ministériels dans l'ensemble.

Jacques DALMONT,
maire de La Ferté-Macé



Les écoles Jacques-Prévert visent le label « éco-école »

La maternelle :

L'école maternelle J.-Prévert est attentive à développer un vrai partenariat éducatif. Son projet d'école précise ses priorités : « renforcer les liens école-famille » grâce au dispositif passerelle qui contribue à établir des relations, mais aussi en mettant en place un accueil privilégié, une communication renforcée... et de nombreuses activités qui favorisent l'ouverture. Elle est attentive également à la liaison Grande Section (GS)-Cours Préparatoire (CP) en menant des projets communs avec le primaire comme celui de « éco-école ».



Dans le cadre de la liaison Maternelle-CP : les grandes sections en atelier informatique à l'école primaire.

Le primaire :

Le projet éco-école a été présenté par Serge BABARIT, directeur de l'école élémentaire Jacques-Prévert, lors d'une réunion regroupant les enseignantes et les délégués élèves. Étaient également présents : Chantal QUERU, enseignante à l'école maternelle Jacques-Prévert, Annie ELALEM, agent d'entretien, Roger CAUGANT de la restauration scolaire, Jean-Luc DELAHAIE, adjoint chargé de l'environnement, Loïc PIERRE, animateur du centre de loisirs et Daniel CLÉREMBEAUX, association CEREAL. Pour Marie-Luce LAMOTHE, enseignante au CP et pilote du projet avec Serge BABARIT, « il s'agit de s'engager dans une démarche en faveur de l'éducation au développement durable ». Ce dernier précise que « le thème de traitement des déchets avait été retenu. Un nouveau thème est ajouté chaque année, durant cinq ans (ex. : biodiversité, énergie...). Avec les partenaires et les élèves, il faudra effectuer un diagnostic, puis un contrôle des actions sera fait. Nous verrons si nous avons fait baisser le volume de nos déchets ».

Autre but : amener les enfants à être acteurs du projet, afin qu'ils fassent connaître les actions entreprises chez eux et que cela ait une retombée sur les comportements adoptés au quotidien. Ce projet concerne les enfants des écoles Jacques-Prévert et également ceux des centres de loisirs.



Mi-décembre, l'ensemble des participants s'est retrouvé afin d'élaborer et mettre en place un plan d'actions, suite au diagnostic établi dans les classes.

Les élèves seront amenés à mesurer le volume des déchets produits, à imaginer des solutions pour réduire ces derniers, à recycler les déchets dont on ne peut rien faire et enfin communiquer sur l'ensemble des recherches effectuées. ■

Pratique :

École maternelle Jacques-Prévert

rue Alexandre Lainé
61600 La Ferté-Macé
Tél. : 02 33 37 04 91
courriel : ce0610908f@ac-caen.fr

École élémentaire Jacques-Prévert

rue Alexandre Lainé
61600 La Ferté-Macé
Tél. : 02 33 37 14 92
site : <http://www.eco-ecole.org/>
blog : <http://blogs.etab.ac-caen.fr/jplafm/>

L'avenir de nos écoles maternelles et primaires

Dès la rentrée 2009, l'inspecteur de l'Éducation Nationale, alertait la municipalité sur la baisse des effectifs dans trois de nos établissements scolaires.

Quelques semaines plus tard, il évoquait à nouveau le problème, en laissant supposer un risque de fermeture de classes.

Nous, (représentants du conseil municipal) y faisions allusion, dans les conseils d'écoles de novembre.

Cet état de fait nous a vivement interpellés et nous avons commencé, alors à travailler, à réfléchir pour trouver des solutions équitables.

L'effectif actuel, la démographie, permettent en effet d'évaluer les rentrées futures...

Pourrons-nous « alimenter » 3 écoles maternelles avec entre autres :

- 59 naissances en 2009
- 57 en 2008
- 50 en 2007 ? ...



Il faut aussi savoir que nous devons faire face à de nouvelles restrictions budgétaires imposées par l'Éducation Nationale (politique gouvernementale).

Ainsi, nous nous sommes acheminés progressivement, en lien avec M. FOUREAU et Mme GALEAZZI, respectivement inspecteur de l'éducation nationale et inspectrice d'académie vers la fusion d'établissements, réduisant ainsi le nombre de fermetures et créant 2 pôles « d'écoles maternelles » forts.

Les enfants de Charlie-Chaplin glisseraient avec leurs enseignantes et leurs Agents Territoriaux Spécialisés en École Maternelle (ATSEM) vers Charles-Perrault et Jacques-Prévert. Les modalités restent à déterminer dans le dialogue avec toutes les parties prenantes... afin que cet aménagement soit bien vécu par tous. ■

Les projets des centres de loisirs

À l'initiative de Julie BLOUET, professeur des écoles, les centres de loisirs et l'école élémentaire Prévert se sont inscrits à l'arthothèque « 2 angles » de Flers.

L'idée est de faire découvrir, sous un angle différent, l'art contemporain aux enfants.

Ils choisissent 5 œuvres d'artistes pour leur structure qui peut les conserver trois mois.

Elles sont ensuite exposées au centre de loisirs maternel, puis élémentaire et dans la Bibliothèque Centre Documentaire (BCD) de l'école.

Le centre de loisirs élémentaire participera à la future exposition « La Ferté-Macé à travers le temps », qui se déroulera en septembre 2010, à l'espace culturel du Grand Turc (en lien avec l'association ESCALE et le centre de loisirs maternel).

Le centre préparera également, comme chaque année, l'effigie du carnaval des écoles (qui aura lieu le 9 avril prochain).



Lucile et Valérie (animatrices de la bibliothèque municipale) préparent les enfants du centre à une rencontre avec un auteur (Thierry Lenain).

Autres projets :

- « Photos nature insolite » : recueil de photos originales prises lors des déplacements du centre.
- Lancement d'un cycle sur les sports innovants et sur la création de bandes dessinées en ligne (en association avec ESCALE, à partir du mois de février).
- Participation au ciné-enfants et renforcement de notre passerelle avec le centre de loisirs maternel (projet autour du jardin pédagogique et des fusées à eau).
- Participation au label éco-école, en lien avec les écoles Jacques-Prévert (dans le but d'inscrire le centre dans une démarche pérenne de développement durable).

Pratique :

Les vacances de printemps se dérouleront du 12 au 23 avril 2010.

- **Inscriptions dans les centres du 24 mars au 6 avril**
Deux séjours seront proposés par les centres : un séjour découverte en bord de mer (Saint-Martin de Bréhal) sera proposé aux enfants de maternelles du 12 au 16 avril, un séjour « Au temps des chevaliers » (Arville, Loir-et-Cher) sera proposé aux enfants d'élémentaire du 14 au 16 avril. Une quinzaine de places est disponible pour chaque séjour.
- **Centre de loisirs maternel (3 - 6 ans)**
à l'école maternelle Jacques-Prévert
rue Alexandre Lainé
61600 LA FERTE-MACE
- **Centre de loisirs (6 - 11 ans)**
Centre Jacques-Prévert
14 rue Pasteur
61600 LA FERTE-MACE
- **Contact administratif**
Tél. : 02 33 14 00 41 ■

Tribune de l'opposition municipale

La légitimité du préfet de refuser la séparation de la commune de la Communauté de Communes (CDC) lui est donnée par la réforme des collectivités territoriales.

Dès 2011, une nouvelle carte d'intercommunalité sera imposée au département avec dès 2014, l'élection directe des délégués communautaires par la population.

En assurant son arbitrage tutélaire, le préfet évite à la commune de tenter une aventure périlleuse, un isolement contraire à l'esprit de la loi et de prendre d'énormes risques tels les charges de fonctionnement de la piscine et 1,5 million d'euros d'indemnités à verser à la Communauté de Communes du Pays Fertois (CCPF).

En ces temps de crise, l'endettement est déjà insupportable pour ne pas l'aggraver !

Un nouveau bassin économique à vocation agro-alimentaire, touristique et industrielle réunissant les 28 000 habitants des CDC de Briouze, La Ferté-Macé, Juvigny et Bagnoles-de-l'Orne pourrait se faire jour. C'est le développement de l'emploi et le renouveau démographique de notre bocage qui en dépend.

Thierry DECOURCELLE,

groupe « UNION POUR UN NOUVEL ÉLAN FERTOIS » ■

Dans le brouillard

La volonté de quitter la Communauté De Communes (CDC) a tourné au psychodrame et aboutit à un *statu quo*. Que de temps et d'énergie gaspillés ! Se lancer dans cette affaire s'avère avoir été une erreur.

Les conditions financières étaient déraisonnables : les propositions de la Communauté de Communes du Pays Fertois (CCPF) concernant la répartition des équipements étaient exorbitantes ; pourtant la majorité, dans sa hâte d'en sortir, était prête à les accepter presque toutes. Le grand perdant est l'esprit intercommunal. Il a fait naufrage de part et d'autre : la Communauté de Communes s'exaspère et va chercher à en faire payer le prix à la commune ; la commune persuadée d'avoir raison va persister dans une attitude de confrontation. La population fertoise est prise en otage entre deux intransigeances parallèles, deux volontés de régler des comptes, deux appétits de revanche.

Quant à l'avenir, bien malin qui peut dire ce qu'il sera ! Il y a de la vanité à ratiociner sur les « solidarités de territoires », sur les « bassins de vie », sur le rapprochement avec une « commune voisine » (évidemment demandeur !) alors que l'on veut à tout prix se couper de la seule réalité effective et concrète : l'environnement immédiat de La Ferté-Macé, le territoire de la CDC.

Pierre DEVALLOIS,

groupe « PROXIMITÉ ET ACTION POUR LA FERTÉ-MACÉ » ■

Quartier Jacques-Prévert : visite de M. le sous-préfet, jeudi 12 novembre 2009

Alexis JOURDAN, secrétaire général de la préfecture (au centre sur la photo), a procédé à une visite approfondie du quartier Jacques-Prévert : visite des infrastructures, du parc logement, dialogue avec des habitants, visite également du centre de loisirs et des écoles.

Une réunion s'est déroulée au centre Jacques-Prévert, en présence des différents intervenants sur le quartier : bailleurs sociaux (Sagim, Orne Habitat), Association Escale, Association Résidents Jacques-Prévert (RJP), Jacques DALMONT, maire de La Ferté-Macé, José COLLADO, conseiller général et des élus fertois.



Le secrétaire général a fait le constat d'un quartier en « bonne santé » et noté l'effort accru des bailleurs sociaux, visant une amélioration de la qualité de vie des habitants.

Il a également observé que tous les partenaires s'associent pour que le quartier évolue. « *Il faut que tous continuent à manifester leurs efforts* ».

Il a enfin mis sur la table la notion de gestion urbaine de proximité : « *Chacun s'engage sur son champ de compétence et fait part de projets* ».

La ville de La Ferté-Macé a été retenue pour l'élaboration d'une étude d'urbanisme (en 2010).

Bailleurs sociaux :

La concertation des bailleurs sociaux avec l'association de quartier a débouché sur la mise en place d'un chantier de rénovation de quatre cages d'escaliers (sur instance des élus fertois) : des entrées 15 au 23 rue Pasteur (Sagim). Cette action s'inscrit dans un projet d'insertion sociale mené en partenariat avec l'AIFR (Action Insertion Familles rurales).

11 personnes ont été inscrites dans le dispositif, dont 5 habitants du quartier. Les employés ont été embauchés dans le cadre de contrats d'insertion : Contrat d'Avenir (CAV) ou Contrat d'Accompagnement à l'Emploi (CAE) pour une durée de six mois, sur la base



Une partie de l'équipe du chantier de rénovation.

du SMIC horaire. Le chantier a débuté le 1^{er} décembre 2009 et s'est terminé le 2 février 2010.

SAGIM : une conseillère sociale est à disposition des habitants. Elle les aide à régler leurs soucis budgétaires et à résoudre leurs problèmes de gestion quant à la vie quotidienne.

Le bailleur envisage également la création d'un service qualité de vie à destination de ses locataires.

Orne Habitat : Un point accueil composé d'une équipe d'agents diversifiée (notamment une conseillère sociale, un agent d'entretien, un agent des travaux, un responsable de proximité) accueille également les locataires et répond à leurs demandes et besoins.

Sécurité/Prévention :

Le lieutenant ABRAHAM assure une permanence un jeudi par mois et se tient à l'écoute des habitants qui souhaitent discuter des problèmes de sécurité qu'ils rencontrent au quotidien.

Cette démarche découle d'un partenariat avec l'association Résidents Jacques-Prévert.

Selon le lieutenant, cette action s'inscrit également dans le cadre de la démarche de proximité instaurée dans la politique de la ville. Elle permet de « rencontrer les personnes dans un autre cadre que celui de la gendarmerie ». Le lieutenant répond aux questions d'ordre juridique ou de sécurité posées par les habitants.

Il précise également, que ce « partenariat actif avec l'association RJP est facilité par le travail de terrain effectué par son président Thierry MESSU, qui sert de relais entre les habitants et les gendarmes ». ■

Pratique :

Permanences

ORNE HABITAT :

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9 h à 12 h 60, avenue Le Meunier de la Raillère, 61600 La Ferté-Macé

site internet : www.ornehabitat.com

SAGIM :

62, avenue Le Meunier de la Raillère
Du lundi au vendredi : 9 h-12 h, 14 h-18 h
Le mercredi : 9 h-12 h, 13 h 30-17 h 30

site internet : www.sagim.net

Permanences lieutenant ABRAHAM : un jeudi par mois (*dans les locaux de l'association Escale*)

Renseignements à la gendarmerie : 02 33 14 03 33 ou Association RJP

Contact : Thierry MESSU, président

Tél. : 06 72 30 80 81

Courriel : rjp2008@live.fr

Forum de la mobilité : mardi 27 avril 2010



De gauche à droite, Jacques Lebigot, Thérèse Leturier, élus fertois, Christian Lemée, responsable du Point Information Jeunesse et Maryline Potier, coordinatrice du CLIC lors d'une réunion de préparation du forum.

Organisé par le Centre Local d'Information et de Coordination Gérontologique (CLIC) du bocage et le Point Information Jeunesse (PIJ) de La Ferté-Macé, le 1^{er} forum de la mobilité se déroulera **mardi 27 avril**, salle Guy Rossolini.

Ce forum s'inscrit dans le cadre de la politique départementale de sécurité routière et engage de nombreux partenaires : Intervention Départementale de la Sécurité Routière, élus, responsables d'associations, maison de la sécurité routière...

Au programme, des ateliers pratiques sur le thème des déplacements seront proposés aux visiteurs : circulation automobile, cyclistes et piétons...

Destiné à tous les publics (il s'adresse autant aux lycéens qu'aux seniors), il permettra d'amorcer une réflexion par rapport aux différentes pratiques et leurs conséquences quotidiennes sur un plan sécuritaire (conséquences de l'alcool, de la vitesse, risques routiers professionnels ou deux-roues motorisés...), notamment sur le partage de l'espace urbain.

Les problématiques liées à la mobilité se révèlent quasiment identiques selon les âges.

Un livre blanc sera mis à disposition du public. Il permettra d'y soumettre des propositions et idées ou de soulever des problématiques particulières.

Des fiches d'évaluation seront également déposées dans chaque stand (les visiteurs auront la possibilité de laisser leur appréciation, au niveau de chaque stand). 8 élèves de l'Établissement Régional d'Enseignement Adapté (EREA), accompagnés de leur professeur, seront présents pendant la journée. Ils prépareront des cocktails sans alcool destinés aux visiteurs. ■

Forum de la mobilité

Salle Guy Rossolini,
boulevard Hamonic

Mardi 27 avril, de 9 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h
Entrée gratuite, ouvert à tous

Renseignements :

CLIC du bocage
15, rue Montgommery, 61700 Domfront
Tél./Fax : 02 33 37 15 95
Courriel : clic.bocage@wanadoo.fr

Le cinéma de La Ferté-Macé « fait son cinéma » ! (en numérique et en trois dimensions)

Du 14 au 21 avril 2010, le cinéma de La Ferté-Macé proposera la présentation de films « en numérique » et en « 3D » (trois dimensions, au cours de la semaine du film d'animation.

De quoi s'agit-il ?

Le cinéma numérique : son support n'est plus une pellicule qui se détériore au fil des passages. Elle est remplacée par un fichier transféré à l'intérieur d'un projecteur numérique.

La qualité de l'image ne s'altère plus, elle reste désormais excellente, très claire et très nette.

Le cinéma en 3D : les films sont réalisés avec des caméras dotées de deux objectifs espacés d'environ 6 cm (comme le sont séparés nos yeux)



L'équipe du cinéma présente le festival.

Des lunettes actives, en cristaux liquides seront distribuées à l'entrée des séances et permettront de visionner les films en relief.

Il s'agit d'une véritable révolution du cinéma.

En Basse-Normandie, quelques salles de grandes villes présentent du cinéma numérique et en 3D.

La Ferté-Macé veut s'inscrire dans la perspective de l'adaptation inéluctable aux techniques modernes.

Nous voulons donner au public un avant-goût de ce que sera le cinéma dans un très proche avenir.

Trente représentations seront proposées selon différents horaires, sans majoration des tarifs habituels (seule la location des lunettes s'impose).

Cette semaine cinématographique, pour tout public constitue un événement culturel majeur à La Ferté-Macé, auquel s'associent de nombreux partenaires locaux, départementaux et régionaux.

L'équipe des bénévoles du cinéma (ils sont vingt-neuf au total) sera aux côtés du directeur Jean-Baptiste LANGLOIS et d'Arnaud FOURNIÈRE, employé du cinéma, pour que cette semaine soit un moment riche et passionnant pour tous.

Cinéma de LA FERTE MACÉ

Festival 3D

du	10h	14h	18h	20h
MERCI 14				AUJOURD'HUI DES MERVEILLES
JEUDI 15	L'AGE DES MERVEILLES		AUJOURD'HUI DES MERVEILLES	LA HAUT
VENDREDI 16	LA HAUT		DRAGONS	AUJOURD'HUI DES MERVEILLES 2011 DESTINATION FINALE 4 12 ANS
SAMEDI 17	AUJOURD'HUI DES MERVEILLES		DRAGONS	AVATAR
DIMANCHE 18	DRAGONS	LA HAUT	AUJOURD'HUI DES MERVEILLES 2011 DESTINATION FINALE 4 12 ANS	AVATAR
LUNDI 19	AVATAR	AUJOURD'HUI DES MERVEILLES	DRAGONS	DRAGONS
MARDI 20	LA HAUT	DRAGONS	LA HAUT DES MERVEILLES	AUJOURD'HUI DES MERVEILLES DESTINATION FINALE 4 12 ANS
MERCI 21	POUR TOUS LES MERS	LA HAUT	AVATAR	DESTINATION FINALE 4 12 ANS

CINÉMA Salle G. Philippe - Centre Culturel du Grand Turc - 69 33 52 82 81 • Pour réserver : www.lafertemace.fr

Passage réservé. Pas de réservation. Les séances sont assurées sans réservation. Les séances sont assurées sans réservation. Les séances sont assurées sans réservation.

Avec 7 films à l'affiche (sous réserve de modifications) : *Avatar, Alice au pays des merveilles, Dragons, L'Age de Glace 3, Là-Haut, Destination finale 4, Voyage sous les mers.*

Renseignements : www.lafertemace.fr

Cinéma Gérard-PHILIPPE, Centre Culturel du GRAND TURC
Tél. : 02 33 37 52 81

Les orientations budgétaires 2010

Le débat d'orientation budgétaire a été présenté au conseil municipal du 8 février dernier.

Contexte de la préparation du budget primitif 2010 :

- En 2010, les collectivités locales percevront une compensation relais, en lieu et place de la taxe professionnelle (TP) qui sera figée au niveau du montant perçu en 2009.
- La revalorisation des bases foncières pour les propriétés bâties et non bâties est fixée à 1,2 % (2,5 % en 2009).
- La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) sera indexée sur la moitié de l'inflation (+ 0,6 %) et les dotations d'équipement augmentent de 1,2 %.
- Les collectivités qui n'ont pas pu s'engager en 2009 sur un accroissement de leurs investissements pourront le faire en 2010, car le versement conditionnel anticipé du Fonds de Compensation pour la Taxe sur la Valeur Ajoutée (FCTVA) sera reconduit.

On constate donc un assèchement, par l'État, des recettes des collectivités locales.

L'évolution des recettes ne reposera par conséquent que sur la taxation des ménages.

Au moment où le chômage et la précarité flambent, on peut douter de la justesse, comme de la justice, du dispositif.

Les investissements du budget primitif 2010 :

– Aire d'accueil des gens du voyage	840 000 €
– Rénovation de l'église	50 000 € (1 ^{re} tranche)
– Salle d'escalade	120 000 €
– Aménagement de l'Eden Club	100 000 € (1 ^{re} tranche)
– Restructuration de l'Hôtel de ville	100 000 €
– Club house et vestiaire du stade	110 000 €
– Renforcement de la digue (plan d'eau)	120 000 €
– Salle de gymnastique	30 000 € (étude)
– Restructuration tour 16 (rue Pasteur)	30 000 € (étude)
TOTAL	1 500 000 €
Subventions escomptées	562 000 €

Le fonctionnement du budget primitif 2010 :

Les charges de fonctionnement :

- Les charges à caractère général devront être équivalentes à celles de 2008 ;
- L'augmentation du budget consacré aux dépenses de personnel devrait être inférieure à 3 % du budget réalisé 2009 ;
- Les travaux effectués en régie se maintiendront à hauteur de 500 000 € (main-d'œuvre comprise) ;
- Les subventions versées aux associations sont maintenues au même niveau qu'en 2009, malgré la baisse des dotations de l'État.

Les produits de fonctionnement :

- Maintien du taux des impôts locaux ;
- Légère augmentation du produit fiscal (liée à l'augmentation des bases) ;
- Baisse des dotations de l'État notamment liée à la baisse de population (– 60 000 €) ;
- Maintien des recettes au niveau 2009.

Les taux d'imposition

Les Taxes « ménages »	FB	FNB	T'H
La Ferté Macé	17,28	33,39	12,66
Produit voté par habitant	138 €	5 €	105 €
Communes même Strate (1)	20,59	57,03	14,39
Produit voté par habitant	223 €	8 €	167 €
Moyenne toutes communes (1)	19,24	45,36	14,94
Produit voté par habitant	211 €	13 €	171 €
CCPF	6,20	14,78	3,29
Moyenne des CC (1)	3,41	9,55	2,25
Total commune + CCPF	23,48	48,17	15,95
Moyenne communes + CC (1)	22,65	54,91	17,19

(1) taux 2009 : Source Bulletin d'informations statistiques de la DGCIS du 20 novembre 2009

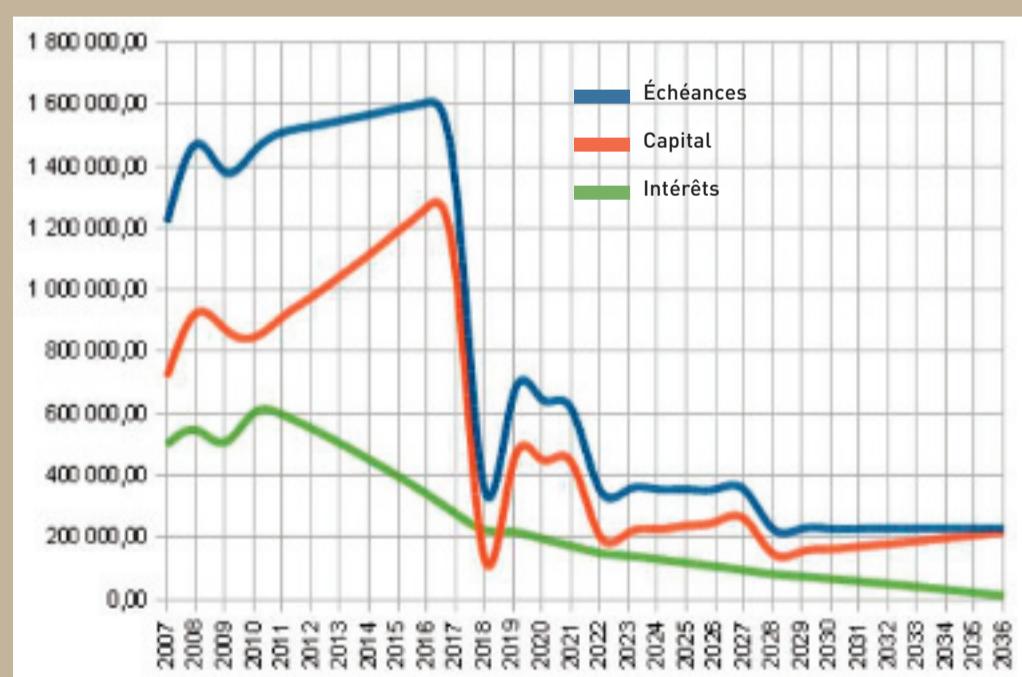
Au vu de ce tableau, on s'aperçoit que les taux d'imposition sont plus faibles à La Ferté-Macé que dans les villes de taille équivalente. Il en est de même pour la valeur par habitant : quand un fertois paie pour sa taxe d'habitation 105 € par an, la moyenne en France est de 167 €.

En revanche, le problème se situe au niveau de la Communauté de Communes, puisque le taux moyen pour les Communautés de Communes est de 2,25 %, alors que pour la CCPF il est de 3,29 %. C'est grâce à ce taux que la CCPF engrange une trésorerie qui dépasse le million d'euros. Il est incompréhensible que, dans la situation économique actuelle, la Communauté de Communes n'ait pas utilisé cette manne financière pour s'inscrire dans le plan de relance !

Il n'est pas fait état, ici, du SIRTOM. Alors qu'un Fertois paie en moyenne plus de 120 € par an, un habitant du SIRTOM Flers-Condé paie environ 65,50 €. Si la gestion du service était bien assurée, la prestation pourrait être considérablement améliorée, et le prix pourrait baisser de plus de 30 %.

La sortie de la ville de la Communauté de Communes aurait permis de résoudre ces problèmes !

Le tableau d'amortissement de la dette de la commune au 31/12/2009



L'annuité de la dette reste forte jusqu'en 2017, soit pendant les 7 années à venir, ce qui constitue une faible durée. De plus, cette annuité augmente très fortement à partir de 2011. La municipalité précédente a, en effet, renégocié les emprunts, en préférant reporter à plus tard le remboursement du capital. Pendant ce temps, elle a « laissé filer » des recettes qu'elle a perçues jusqu'en 2005 : notamment un fonds de concours de 100 000 € que la CCPF versait au titre des prestations assumées par la ville. Il en est de même pour le paiement des frais de scolarité des enfants des communes avoisinantes scolarisés dans les écoles fertoises. La commune de Magny-le-Désert est ainsi redevable de près de 80 000 € à la ville, (la commune de La Sauvagère est également dans la même situation, mais sur une somme beaucoup plus faible).

Budget annexe : le lotissement de La Barbère

Lotissement de La Barbère : fin de la viabilisation et début de la commercialisation des parcelles.

En 2010, la ville de La Ferté-Macé met à votre disposition les terrains du nouveau lotissement de La Barbère :

- à un prix abordable : de 25 à 35 € le m²,
- avec une situation idéale et un environnement de qualité (voir journal municipal n° 3).

La municipalité a souhaité garantir la qualité environnementale des constructions en incitant les futurs propriétaires :

- à donner une orientation Nord-Sud à leur habitation pour mieux capter l'énergie solaire,
- à respecter une zone de constructibilité de leur maison pour mieux utiliser le terrain disponible,
- à réduire le coût de fonctionnement de leur logement (chauffe-eau solaire, récupérateur d'eau de pluie, matériaux d'isolation écologique...).

Le lotissement de La Barbère dispose de :

- 10 parcelles de terrain à vendre à partir du second semestre 2010,
- 4 maisons « clés en main » à acquérir, dès 2011, dans le cadre de la procédure « location-accession » à la propriété.

Renseignements sur les financements proposés dans le cadre de l'acquisition de votre terrain (pass-foncier, location-accession à la propriété, subvention du conseil municipal...) :

- sur le site www.lafertemace.fr, partie logement (Vie quotidienne)
- en contactant Mme GOUAULT : Secrétariat de la Mairie
Hôtel de Ville – 61600 La Ferté-Macé
Tél. : 02 33 14 00 46
- ou le Comité Interprofessionnel du Logement (Pass Foncier) :
CIL de l'Orne – B.P. 257 – 61007 Alençon Cedex
Tél. : 02 33 26 11 49



Le point sur les travaux 2009 Travaux à réaliser par la Communauté de Communes

Dans un souci d'ouverture vis-à-vis de la Communauté de Communes, le conseil municipal s'est réuni le 1^{er} février 2010 pour proposer un échéancier des travaux de voirie à réaliser.

- La priorité est donnée à la réalisation d'aménagements de sécurité rue d'Hautvie, place Leclerc, et dans le haut de la rue de la Barre :
 - supprimer les bordures basses en granit noir poli, dangereuses pour les piétons, ayant déjà provoqué de nombreuses chutes,
 - poser des potelets métalliques, de hauteur normalisée, pour délimiter le stationnement, donner un peu de « vie » et d'esthétique à la rue d'Hautvie (en appliquant sur la chaussée, des zones de résines claires),

- aménager l'espace entre la rue de la Barre et la place Leclerc, fortement dégradé.

Ces aménagements légers pourront être réalisés sans gêner l'activité du centre-ville, et dans une enveloppe budgétaire limitée.

- La sécurisation des arrêts de cars place Neustadt est également une priorité, de même que la reprise des voies dégradées par le gel.

Ces travaux étant de la compétence de la CCPF, ils ne peuvent être accomplis que par elle.

Pour tenir compte des contraintes budgétaires de la CCPF, nous avons proposé de reporter les travaux importants, prévus place de la Mairie.

Cela aurait également permis de ne pas pénaliser l'activité commerciale du centre-ville. Il semble que cela ne soit pas accepté.

Pour les autres travaux, il est absolument nécessaire que la CCPF accepte que l'on se rencontre pour mettre au point l'échéancier des aménagements demandés par la ville et déjà validés par le conseil communautaire, (sécurisation de la route de Falaise, des sorties des écoles J.-Brel, P.-Souvray, J.-Prévert, rues de la Saulaie et des Ridrels, pistes cyclables).

Nous espérons vivement que la ville de La Ferté-Macé sera entendue, et que la Communauté de Communes réalisera ces travaux.

■ Infos pratiques

■ Relais assistantes maternelles :

Un relais assistantes maternelles (RAM) est à la disposition des parents.

Lieu d'informations, de conseils et d'animation sur l'accueil des enfants au domicile des assistantes maternelles.

Le R.A.M. fait partie du service petite enfance situé 14 rue Pasteur.

Horaires d'ouverture : de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h, du lundi au vendredi.

NOUVEAUTÉ !

Depuis janvier 2010, Laurence Gautier, secrétaire du service se tient à disposition des familles et des assistantes maternelles le jeudi (entre 9 h et 11 h 30) pour des entretiens nécessitant plus de temps que le retrait de documents (exemple : calcul d'une mensualité, rupture de contrat, arrêt maladie, déclarations...). Prendre rendez-vous au préalable au : 02 33 14 00 41

■ Inscriptions à l'école maternelle publique des enfants de La Ferté-Macé et des communes environnantes :

Le service éducation-jeunesse de la mairie pourra apporter des réponses à vos questions et procédera aux formalités administratives.

Il n'est pas trop tôt pour se renseigner. Cela permet de prendre des décisions adaptées pour l'enfant.

Service Éducation-Jeunesse :

14, rue Pasteur – 61600 La Ferté-Macé
Tél. : 02 33 14 00 41

École maternelle Charlie-Chaplin
Rue du 14 juillet – Tél. : 02 33 37 23 79

École maternelle Charles-Perrault
Rue Pierre-Neveu – Tél. : 02 33 37 12 59

École maternelle Jacques-Prévert
Rue Alexandre Lainé – Tél. : 02 33 37 04 91

■ Le nouveau site internet de la ville



Page d'accueil du site internet de la ville.

Une nouvelle version du site internet de la ville de La Ferté-Macé est en ligne depuis le 1^{er} février 2010.

Le nouveau site a été repensé tant au niveau de la navigation que du visuel. Les onglets de navigation et les menus déroulants sont organisés dans des thématiques répondant aux besoins des internautes : vie quotidienne, mairie, tourisme...

Les éléments visuels sont prépondérants grâce à l'ajout de photos et diaporamas sur une majeure partie des pages.

Le site offre également plus d'informations et d'interactivité.

À ce titre, on peut souligner quelques nouveautés :

- La gestion des flux RSS.
- La possibilité de commenter les articles (à partir de mars 2010).
- L'intégration de vidéos.
- Un module de traduction du contenu (anglais, allemand, espagnol).

- Une rubrique « suggestions » permettant aux internautes d'adresser leurs remarques concernant la vie de la commune ou l'amélioration du site.
- Une version du site optimisée pour les « Smartphones ».
- Et d'autres nouveautés à venir...

Retrouvez la nouvelle version du site de la ville à l'adresse suivante : www.lafertemace.fr

Le nouveau site internet a été conçu en interne, à l'initiative de l'équipe municipale et en collaboration avec les services municipaux.

(concepteur et webmaster du site : Laurent PASCAL, animateur de l'espace multimédia à la bibliothèque municipale).



Site internet de La Ferté-Macé version mobile.

■ Logo de la ville :

– La charte d'utilisation du nouveau logo de la ville est accessible sur le site internet de La Ferté-Macé : www.lafertemace.fr, en bas de page.

Le logo est téléchargeable directement à partir du site internet pour les imprimeurs et associations (qui souhaiteraient le faire apparaître sur leurs supports).

– Des autocollants du nouveau logo (destinés à être apposés sur les véhicules) sont disponibles sur demande au sein des services municipaux.

■ La garde médicale dans l'Orne vous informe :

En appelant le 15, vous serez orienté vers un médecin aidé d'assistant(e)s formé(e)s pour assurer les Urgences et la Permanence des Soins. Ils détermineront la solution la plus adaptée à votre appel.

Appelez le 15, vous serez en contact avec un médecin :

- pour le SAMU et les SMUR, en cas d'urgence 24h/24h
- pour la Garde de médecine générale, le soir à partir de 20 heures et jusqu'au lendemain 8 h, les week-ends et les jours fériés
- pour l'ambulance de garde

Autres numéros d'Urgence :

- Le 17 : Gendarmerie/Police
- Le 18 ou le 112 : Sapeurs-Pompiers



■ Actualité de la commune :

Retrouvez l'actualité de La Ferté-Macé dans les quotidiens et hebdomadaires locaux :

- le journal « Ouest-France », quotidien
- « Le Publicateur Libre » et « L'Orne Combattante », parution tous les jeudis (« Le Publicateur » fête, cette année, ses 160 ans. Retrouvez une page spéciale anniversaire dans chaque nouvelle parution. Les deux hebdomadaires font partie des plus anciennes entreprises ornaises).

■ Mieux vivre ensemble

S'ENGAGER POUR LES AUTRES

L'engagement est un acte volontaire et personnel, dont les causes sont propres à chacun.

Refus de l'indifférence face à la pauvreté, l'injustice, le manque de solidarité entre les individus... Les raisons de s'inscrire dans un mode de fonctionnement qui s'oppose aux mauvais « penchants » de la société ne manquent pas.

Franchir le pas, se jeter à l'eau dans la lutte contre des lois imposées par un système qui pressure les plus faibles est un simple acte de rejet de situations jugées inacceptables.

Mais l'engagement reste un acte fragile. La reconnaissance se faisant souvent rare, le bénévole doit toujours se remotiver et se rappeler des raisons qui l'ont poussé à simplement être là. En donnant de son temps pour les autres et non pour lui, en servant la cause des autres et non la sienne. Cependant, la satisfaction d'agir selon ses convictions personnelles aide, le plus souvent, à dépasser les contraintes rencontrées.

De nombreux Fertois s'engagent au quotidien pour animer la ville, pour soutenir les plus démunis ou pour organiser des réseaux d'entraide.

Qu'ils soient membres ou présidents d'associations, bénévoles, commerçants, nous pouvons constater régulièrement leurs efforts, dans le maintien et l'organisation d'actions concrètes, pour améliorer la vie des autres, tout simplement.

Nous leur adressons aujourd'hui nos sincères félicitations et les remercions de leur engagement quotidien !



■ Qu'est ce que « Mieux vivre ensemble » pour les Fertois ?

Si vous souhaitez soumettre vos idées pour cette rubrique, vous pouvez adresser vos textes à :

• Mairie de La Ferté-Macé

Journal municipal
Rubrique « Mieux Vivre Ensemble »
Place de la République
61600 La Ferté-Macé

• ou par courriel à l'adresse suivante : bulletin.municipal@lafertemace.fr

Nous ferons paraître une sélection dans les prochains journaux municipaux. ■

Agenda / événements

25 mars :

Conférence : **Visions du temps, Visions du monde** avec Cécile MOZZICONACCI (auteur-journaliste).
Une réflexion sur notre propre vision du temps et sur celle des autres.
À 20 h 30, à la bibliothèque municipale.
Tous publics, entrée gratuite.

26 et 27 mars :

- **Journées portes ouvertes :**
Écoles Ste-Marie et Bernadette (rue W. Challemel).
De 17 h 30 à 19 h 30 (pour les deux écoles).

27 mars :

- **Journées portes ouvertes** aux centres de loisirs municipaux (voir article page 2).
- **Dîner dansant (choucroute)** de l'Office de Tourisme, animé par l'orchestre Marcel ROULLEAUX
À partir de 20 h, salle Guy ROSSOLINI.

Renseignements/Réservations :

Office de Tourisme du Pays Fertois, d'Andaine et du Houlme
11, rue de la Victoire – 61600 La Ferté Macé
Tél. : 02 33 37 10 97

Du 27 mars au 10 avril :

Exposition de peintures, **Rémi CIBOIS**, salle Jacques ROUSSEAU.

31 mars :

Club lecture, bibliothèque de 17 h à 18 h, à la bibliothèque municipale.

Ce club est destiné aux 9-13 ans.

Une sélection de livres à lire leur est proposée. Ils partagent ensuite, au sein du club, les impressions et ressentis par rapport au livre lu.

Ils ont également la possibilité de débattre sur des sujets d'actualité.

Sur inscriptions

Bibliothèque municipale
Centre culturel du GRAND TURC
Tél. : 02 33 37 47 67

1^{er} avril :

Bébés lecteurs, à partir de 15 h 30, à la bibliothèque municipale.

Du 3 avril au 2 mai :

La Normandie se découvre en famille, organisé par la ville en partenariat avec l'Office de Tourisme.

Visites guidées tous les jeudis à 14 h 30 départ de l'Office de Tourisme, questionnaire-jeu pour les enfants.

Tarif réduit : 2 € au lieu de 3 €, gratuit – 12 ans

Swin-golf, entrée à tarif réduit, 3 € au lieu de 7 €

Musée du jouet : une entrée gratuite pour une entrée payante à 3,30 €

Horaires d'ouverture : de 15 h à 18 h, le samedi et le dimanche (Renseignements : service Sports et Loisirs, Tél. : 02 33 37 47 00)

Vendredi 9 avril :

Carnaval des écoles (après-midi).

Défilé dans les rues de la ville avec animation musicale.

Mercredi 21 avril :

Atelier multimédia : utilisation de logiciel pour « vieillir sa photo ».

De 14 h à 17 h – Bibliothèque municipale.

Sur inscription, pour les 12-16 ans (Gratuit).

Du 14 au 21 avril :

Semaine du film d'animation en numérique et 3D (voir article page 3).

Cinéma Gérard-PHILIPPE

24 avril :

Concert, organisé par les Trottoirs Mouillés.

(en partenariat avec la ville de La Ferté-Macé)
Hommage à Syd BARRET (1^{er} guitariste du groupe des Pink Floyd) avec l'Overdrive trio (jazz)

(À l'heure où nous mettons sous presse, la salle n'a pas été déterminée).

Tarifs :

Entrée : 15 €

Adhérent : 13 €

Chômeurs/étudiants : 8 € (présenter un justificatif)

Renseignements : Les Trottoirs Mouillés

Tél. : 02 33 37 75 34

Président : M. Marc LAUDET

Atelier multimédia : « vieillir sa photo ».

De 14 h à 16 h 30 pour les 16 ans et plus.

25 avril :

Pastorale des migrants, le rendez-vous de la diversité fertoise.

Apportez un plat, un dessert, vos assiettes et couverts et partagez un repas à la découverte des saveurs d'autres pays !

À partir de 12 h 30, salle Jacques-PRÉVERT, suivie d'un après-midi festif au quartier.

27 avril :

- **Forum de la Mobilité** (voir article page 3)
9 h 30-12 h, 13 h 30-17 h, salle Guy ROSSOLINI
Gratuit, ouvert à tous.
- **Concert découverte par Bruno FUSI**, à partir de 20 h, salle Jacques ROUSSEAU.

28 avril :

Club lecture

De 17 h à 18 h, à la bibliothèque municipale.

Sur inscription

De mai à octobre :

Reprise des visites guidées de la ville de La Ferté-Macé.
Tous les jeudis à 14 h 30, départ de l'Office de Tourisme.
Tarif : 3 €, gratuit pour les – 12 ans.

Dimanche 2 mai :

Traditionnel marché aux Fleurs et exposition de voitures anciennes place LECLERC (UCIA).

Du 3 au 21 mai :

Exposition de **Jean Claude FRESNAIS**, salle Jacques ROUSSEAU.

Entrée libre

6 mai :

Bébés lecteurs, à partir de 15 h 30, à la bibliothèque municipale.

Dimanche 9 mai :

Concours hippique, LA PÈLERAS

Renseignements :

Office Fertois de la Culture et des Loisirs (O.F.C.L.)

Espace Culturel du GRAND TURC

BP 129 – 61600 La Ferté-Macé

Tél. : 02 33 37 52 82

Courriel : culture-ofcl@wanadoo.fr

Du 12 au 16 mai :

Échange familial des Fertois à Neustadt

Comité de jumelage La Ferté-Macé/Neustadt-am-Rbge

Le comité de jumelage fête ses trente ans cette année !

18 mai :

Théâtre classique, théâtre de l'Éveil

« Pièces détachées et Oulipo ».

Saison culturelle, 20 h 30, salle Gérard-PHILIPPE.

Réservez vos places sur le site www.lafertemace.fr ou au guichet sur place, à la bibliothèque municipale !

Renseignements et tarifs :

Tél : 02 33 37 47 67

Vendredi 28 mai :

• Fête des voisins

Invitez vos voisins et partagez votre repas avec eux.

N'oubliez pas d'inscrire le lieu de votre rassemblement en mairie !

Renseignements :

Service Affaires Générales

Mairie de La Ferté-Macé

Place de la République

61600 La Ferté-Macé

Tél : 02 33 14 00 40

• Audition des élèves de musique d'Éric MILLER, salle Jacques ROUSSEAU

Les 29 et 30 mai :

Samedi 29

• Festival des Jeux anciens

Programme :

De 14 h à 18 h 30 (centre-ville, cour du GRAND TURC)

– Grands jeux de table et d'extérieur

– à partir de 18 h 30, restauration sur place (en centre-ville, possible)

• Pierres en Lumières dans l'Orne, Mise en lumière de la vie et de l'œuvre du sculpteur fertois **Marcel PIERRE** (1897-1969)

Démonstration de sculpture sur pierre avec les étudiants de l'Université Inter Ages.

Parcours en lumière et commenté, de la maison de l'artiste au monument aux morts, en passant par tous les endroits de la ville où on peut admirer ses sculptures. En soirée, à La Ferté-Macé.

Dimanche 30 mai :

Jeux collectifs en plein air, restauration sur place possible (base de loisirs).

Projet en cours d'élaboration.

Pour les personnes souhaitant faire des propositions ou participer à l'organisation du festival.

Contacter : Service culturel de La Ferté-Macé

M. l'Adjoint chargé de la culture

Hôtel de ville

61600 La Ferté-Macé

Une réunion de préparation aura lieu très prochainement !

• Opération Fête des Mères de l'Union Commerciale

(une rose offerte aux mamans par les commerçants participants).

Du 5 au 20 juin :

Fête foraine sur le parking de la base de loisirs.

Dimanche 6 juin :

Open de Swin golf

Inscriptions sur place, ouvert à tous.

Terrain de Swin-Golf :

Accès : prendre route de Domfront/Saint-Michel-des-Andaines (D 908), puis 1^{re} entrée à droite.

Renseignements :

En saison : 02 33 37 78 02 – 06 76 86 69 74

Hors saison : s'adresser au service Sports et Loisirs : 02 33 37 47 00

7 juin :

Voyage du Concours des Maisons Fleuries à Giverny (Office du Tourisme).

13 juin :

Démonstration d'hydro-modélisme, base de loisirs.

Journée Nature à Saint-Michel-des-Andaines : randonnée pédestre, VTT, équestre, déjeuner grillades le midi (Office du Tourisme).

Concours hippique, LA PÈLERAS

Du 16 au 26 juin :

Exposition de costumes camerounais d'Anna TINA, salle Jacques ROUSSEAU.

Entrée libre

19 juin :

Spectacle de danse de fin d'année des élèves de Karine CHENEL (professeur de danse jazz), 20 h 30, salle Guy ROSSOLINI (OFCL).

Mercredi 23 juin :

Baptême de voile sur un vieux gréement, base de loisirs.

Tarif : 3 €, ouvert à tous.

21 juin :

Fête de la musique

Au programme :

Site de la mairie :

20 h : élèves école de musique OFCL d'É

Retour en images

4 et 5 décembre

Téléthon

Nouveautés

pour le téléthon 2009.

M. JEANNE, coordinateur de l'événement sur la commune s'est associé à de nouveaux partenaires pour présenter un programme renouvelé.

Outre le traditionnel parcours du cœur, les élèves de l'école Paul SOUVRAY ont donné un mini-concert sur les marches de la mairie, vendredi après-midi. Puis les enfants de l'école Ste-MARIE ont procédé à leur marche « au pas de course » autour de la mairie.



Les jeunes sapeurs pompiers ont participé pour la première fois au Téléthon.

Le lâcher de ballons a clôturé cette première journée d'actions.

Le samedi, les jeunes sapeurs-pompiers proposaient un parcours jeu ludique sur la place LECLERC.

Les enfants participants pouvaient repartir avec une photo souvenir

prise par le photographe Raymond GIGAN (*Photo-Flash*), pour la modique somme de 2 €.

L'Aéro-club d'Andaines proposait des baptêmes de l'air à proximité du marché couvert.

Toutes ces actions bénévoles cumulées ont permis de récolter 2 767,47 euros remis au représentant départemental de l'Association Française contre les Myopathies (AFM), Jean-Noël PRUVOST, en présence des différents acteurs.

Les organisateurs tiennent à remercier tous les participants : bénévoles, jeunes sapeurs-pompiers, les scouts, le Sporting bar (qui organise un déjeuner aux tripes dont les bénéfices sont reversés au Téléthon depuis quatre ans), le photographe Raymond GIGAN, les écoles participantes (SAINTE-MARIE, BERNADETTE, Paul SOUVRAY, Charles PERRAULT, l'ERE), Annie et Éric LOISEAU qui ont fourni les jacinthes, l'Aéro-club d'Andaines, la boucherie de la Place, la pizzéria La Coupole, le centre Leclerc, les médaillés de la Jeunesse et des Sports, le Crédit Mutuel et l'imprimerie Compétit Beauregard pour la confection de l'affiche. Le téléthon entraîne chaque année, un grand élan de solidarité sur la commune. ■

Remise de dons au représentant de l'AFM.

8 et 9 décembre

Une radio lycéenne a inondé les ondes

Radio Nomade Jeune a diffusé en continu pendant deux jours entiers sur la fréquence 98,5, les 8 et 9 décembre derniers. De septembre à décembre, une émission hebdomadaire (le mardi) a ainsi pu être diffusée.



Actualité, infos ciné, musique, débats... La variété des sujets traités avait de quoi surprendre, compte tenu de la moyenne d'âge des apprentis journalistes (environ 16 ans).

À l'initiative de l'association « Zone d'Ondes », ce projet soutenu par le conseil régional a trouvé écho au lycée Flora TRISTAN.

Pour le chef d'établissement, Gilles GUEZENNEC, cette activité permet d'intégrer les élèves dans la vie du lycée et de leur offrir un terrain d'expression.

Les élèves ont été accompagnés par l'animateur radio Julien HANSE, salarié de l'association qui les a aidés sur un plan technique et par Anne-Marie BUSNEL, conseillère d'éducation au lycée.

Ils ont ainsi découvert que la préparation d'une émission de radio nécessitait un gros travail de préparation et d'écriture en amont de la diffusion.

Une cinquantaine de jeunes a donc visité le camion radio. Un projet de web-radio, géré par les élèves pourrait voir le jour à l'avenir. ■

Jeudi 10 décembre

Soirée débat : « Un dernier pour la route »



Salle comble au cinéma de La Ferté-Macé, lors de la projection du film de Philippe GODEAU relatant le parcours d'un malade alcoolique dans son combat pour lutter contre sa dépendance destructrice.

Film poignant et émouvant qui met en relief la difficulté de redevenir abstinents.

Le film a été suivi d'un débat engagé en présence de Michel VIRY, responsable départemental de l'association Alcool assistance, Jean-Louis MAILLARD, animateur prévention à Alcool Assistance, Catherine MESSAGER, infirmière alcoologue à l'hôpital de La Ferté-Macé, avec la participation du Dr LEROY, alcoologue à Champsecret (qui tient une permanence ouverte à tous sur la commune, les 1^{ers}, 3^{es} mardis de 14 h 30 à 16 h 30, ainsi que le dernier mercredi de chaque mois, de 14 h à 16 h au 16, rue Pasteur).

CONTACTS :

Alcool assistance

Section de La Ferté-Macé : responsable Pierre GAILLARD : Tél. 02 33 37 44 57 – Port. 06 23 45 42 73

E-mail : alcoolassist61@orange.fr – www.alcoolassistance.net ■

Vendredi 11 décembre

Lecture musicale basée sur le roman « Traverser l'oubli » de Sophie LUCET

Une trentaine de personnes a assisté à la lecture musicale programmée par la bibliothèque municipale. Cette représentation

ouvrait la thématique du temps, choisie pour les animations programmées par le service sur l'année 2010.

Présentée par le Théâtre du signe, la comédienne Sylvie ROBE a conté aux spectateurs présents l'histoire tragique de Thomas COULIBALI, amnésique de son état.

Accompagnée du contrebassiste, Antoine GODEY, la conteuse narre l'histoire de ce triste héros, coupé de ses racines africaines et enfermé dans un hôpital psychiatrique pendant trente ans. La représentation a été suivie d'une intervention de l'auteur, qui a répondu avec simplicité aux questions du public. L'auteur aborde dans ses œuvres des thèmes graves et difficiles. La romancière avoue s'être toujours interrogée sur les phénomènes d'amnésie, de temps qui passe et de transmission des mémoires. Biographies, morceaux de vie vécus l'ont beaucoup inspirée. ■



16 décembre

Arbre de Noël du service Petite Enfance

La compagnie « Passeurs de Rêves » a présenté le spectacle « GRI-GRI », l'histoire d'un escargot tout gris aux petits et grands (adressé aux 0-3 ans). Au total, trois représentations étaient programmées dans l'après-midi. Les parents ont répondu en nombre à l'invitation du service petite enfance et ont assisté à ce conte musicalo-poétique, où xylophone, percussions et guitare ont rythmé le spectacle.

L'arrivée du Père Noël a clôturé le spectacle avec une distribution de confiseries et chocolats.

Les enfants et leurs parents étaient ensuite invités à partager un goûter convivial offert par la mairie. ■



Benjamin André, musicien et Aurélie Lecorps, conteuse lors de la représentation. Compagnie PASSEURS DE RÊVES, www.passeursdereves.fr

16 décembre

Marché de Noël

Le marché de Noël se renouvelle chaque année. Organisé par l'Union Commerciale Industrielle et Artisanale (UCIA), il est l'occasion de procéder aux derniers achats originaux en période de fêtes. Outre les stands divers d'exposants, on pouvait se promener au son de l'orgue de barbarie, croiser un cracheur de feu, le père Noël et même Winnie l'Ourson. La chorale « Si on chantait » s'est produite rue d'Hautvile. Une soixantaine d'exposants le composait. ■



22 décembre

Remise des lots de la quinzaine commerciale (du 1^{er} au 15 décembre 2010)

Lors du marché de Noël, le tirage au sort des gagnants de la quinzaine commerciale s'est déroulé en présence du maire, Jacques DALMONT, d'Yves JEANNE président de l'UCIA et de maître COURTONNE.

La remise des lots s'est effectuée, sous le marché couvert, le 22 décembre.

M. JEANNE, entouré de deux commerçantes participantes, Sophie LALLEMAND (*Histoire de, prêt-à-porter*) et Marie-Hélène HOUSSIN (*La Coupole, pizzéria*) a remis les lots aux heureux gagnants.

Sur un total de 21 100 tickets grattés, 300 bouteilles de champagne, 172 bons d'achat de 25 € dans les commerces participants, 1 citron C1, 1 voyage en Tunisie et 2 voyages d'une semaine en Costa Brava ont été offerts par les commerçants fertois.

PRATIQUE : Crée le 8 octobre 1912, l'UCIA fêtera ses 100 ans en 2012. Elle comprend quarante-sept membres au total. Certains commerçants, qui n'y adhèrent pas, participent tout de même à la quinzaine commerciale.

L'UCIA s'engage activement dans l'animation de la commune, au travers d'actions régulières. ■



14 janvier

Noël au quartier Jacques-PRÉVERT

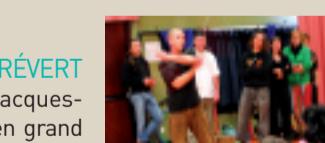
L'association Résidents Jacques-PRÉVERT a vu les choses en grand pour son spectacle de Noël. L'après-midi s'est déroulé en deux parties :

Initiation à la jonglerie pour les enfants de 14 h à 15 h 30 avec la troupe Tamer Light suivie d'une représentation clôturée par la distribution de confiseries par le Père Noël.

Un goûter a été offert aux participants à 16 h. Ils avaient également la possibilité de faire un tour de calèche, pour la modique somme de 2 €.

L'après-midi de fête s'est terminé vers 18 h 30.

Plus d'une centaine de personnes y a participé. ■



14 janvier

Vœux du maire au personnel communal

Le maire de La Ferté-Macé a présenté ses vœux au personnel communal, salle des mariages à la mairie (les agents municipaux ont répondu présent à l'invitation des élus).



Il a ainsi pu souligner la volonté de travailler dans un esprit de collaboration et de cohésion au sein des équipes.

Le directeur général des services, Christophe ALLIGNÉ, a, à cette occasion, présenté les orientations de travail envisagées pour la nouvelle année : formation, sécurité au travail et développement durable seront les principaux axes pour 2010.

Réunion publique

L'équipe municipale a présenté à la population, les projets et actions engagées sur la commune, à l'occasion de la réunion publique du 14 janvier dernier.

AU PROGRAMME :

- élaboration du pôle de santé,
 - aménagement de l'aire d'accueil des gens du voyage,
 - présentation du nouveau site internet,
 - présentation de l'éco-quartier et des lotissements (*La Pommeraie et La Barbère*), dont les parcelles seront mises en vente à partir du prochain semestre,
 - actions culturelles,
- ont été développés devant un public de plus de 150 personnes. Le maire a également présenté ses vœux à l'assemblée. Ce rendez-vous avec les Fertois sera reconduit chaque année. ■



1^{er} février

Présentation de la réforme des collectivités territoriales

Lors du conseil municipal du 1^{er} février, la sénatrice de l'Orne, Nathalie GOULET a présenté aux élus fertois, les grands axes de la réforme des collectivités territoriales.

Les principaux angles de la réforme porteront sur :

- la disparition des conseillers régionaux et généraux au profit des conseillers territoriaux ;
- la révision de la carte des intercommunalités (fin 2011, la nouvelle carte sera définie, aucune commune ne pourra rester isolée) ;
- sur le plan de la gouvernance (article 3), une meilleure représentativité des communes centre sera définie. Les nouvelles règles de représentativité seront applicables dès 2014 ;
- sortie d'une communauté de communes : une commune pourra se retirer d'une communauté de communes dans le cadre de la création d'une commune nouvelle (les communes nouvelles seraient créées à l'initiative des conseils municipaux, d'un Établissement Public de Coopération Intercommunal (EPCI) ou du préfet, après consultation des populations concernées. Ces collectivités récupéreraient alors les personnels, les biens et les obligations des EPCI supprimés et des communes du secteur : source, la Gazette des communes.

Le Sénat a adopté, le 4 février dernier, le projet de loi sur la réforme des collectivités territoriales en première lecture. ■



5 février

Signature d'une convention avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Orne (SDIS)

Centre Départemental des Sapeurs-Pompiers

Le maire de La Ferté-Macé, Jacques DALMONT et Gilles de COURSON, président délégué au SDIS ont signé une convention de disponibilité pour cinq employés municipaux de La Ferté-Macé, en présence du lieutenant-colonel Didier RICHARD.

Le volontariat représente environ 90 % des effectifs des pompiers. L'engagement des volontaires permet de pallier à la difficulté de recrutement.

Cette convention permet de déterminer les conditions de départ en intervention et la formation sur le temps de travail des sapeurs-pompiers volontaires.

Les employés communaux engagés :

Pascal BACCALA (*adjoint technique*), Lionel BERSON (*électricien*), Olivier LECOINTE (*cuisinier*), engagés depuis respectivement 29, 28 et 14 ans ont été rejoints depuis cette année, par : Éric BRÉDILLET (*gardien de stade*) et Rachid SAHRAOUI (*plombier*).

Leurs obligations : une garde obligatoire par mois, qu'ils effectuent selon leurs disponibilités.

« Cela nous permet de préserver notre vie de famille », précise l'un d'entre eux.

Ils ont trois ans pour effectuer une formation de 30 jours au total. Sur les trente-cinq pompiers de la caserne de La Ferté-Macé, trente-quatre sont volontaires. Seul Laurent DEWAS, chef de centre, est professionnel.

Le centre enregistre en moyenne 520 sorties à l'année. La majorité des sorties concerne des secours aux personnes. ■



6 et 7 février

XXII^e salon de l'habitat

Le xxii^e salon de l'Habitat a été inauguré samedi 6 février par le maire, Jacques DALMONT en présence de Jean CHATELAIS, conseiller régional et de José COLLADO, conseiller général.

58 exposants se sont inscrits pour cette nouvelle mouture.

Énergies renouvelables, ameublement, mais aussi décoration intérieure et dentelle au fuseau étaient, entre autres stands, proposés aux visiteurs.

Cette nouvelle édition a été un vrai succès avec de nouveaux exposants qui encadraient